

# Expresso du Roi So' – Edition Février 2026 - LE CHESNAY

## Règlement Intérieur

### Article 1 : Informations générales

Le club d'Echecs Le Roi Soleil – Le Chesnay/Versailles organise l'édition Février 2026 de l'Expresso du Roi So' le 14 février 2026, au Centre Sports et Loisirs Jacques Leclerc – 12 rue de la Sabretache – 78150 Le Chesnay Rocquencourt.

L'Expresso du Roi So' est scindé en deux tournois :

- Le tournoi A, homologué par la Fédération Française des Echecs (FFE) sous le n° 71119 et par la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), réservé aux joueurs et joueuses titulaires d'un classement FIDE ou FFE et joueurs non classés non débutants ;
- Le tournoi B, homologué FFE sous le numéro 71120, réservé aux joueurs et joueuses néophytes et débutants.

Les 2 tournois sont ouverts à tout joueur ou toute joueuse, adhérent.e au club d'Echecs Le Roi Soleil – Le Chesnay/Versailles, titulaire d'une licence A ou B pour la saison en cours.

Les deux tournois se disputent en 5 rondes à la cadence de 15 minutes avec un ajout de temps de 5 secondes par coup.

### Article 2 : Règles du jeu applicables

*Tournoi A :*

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur.

Règles spéciales à la cadence Rapide : l'article A5 s'applique pour l'intégralité du tournoi.

Les résultats du tournoi A seront comptabilisés pour le classement Rapide FIDE du mois de mars 2026.

*Tournoi B :*

Les règles appliquées sont celles de la FFE (R03 Compétitions homologuées).

Coups illégaux : Le 3<sup>e</sup> coup illégal met fin à la partie.

Les résultats du tournoi B seront comptabilisés pour le classement rapide FFE du mois de mars 2026.

### Article 3 : Déroulement du tournoi

#### **1. Horaires des rondes**

Tous les joueurs et joueuses devront pointer :

- Le samedi 14 février 2026 de 13h45 à 14h.

Dans chaque tournoi, les joueurs et joueuses qui pointeront après seront appariés à la ronde n° 2.

Blitz – samedi 5 octobre	
Ronde 1	14h15
Ronde 2	15h05
Ronde 3	15h55
Ronde 4	16h45
Ronde 5	17h35
Lecture du palmarès	18h25

#### **2. Cadence de jeu**

Pour les deux tournois : 15 minutes + 5 sec./coup.

#### **3. Droits d'inscription**

- Il n'y a pas de droits d'inscription.

## Article 4 : Appariements

Les appariements se font au système suisse intégral (règles C.04).

Ils sont réalisés avec l'assistance du logiciel PAPI dans sa version la plus récente.

Seront appariés à la 1re ronde de chaque tournoi les joueurs et joueuses ayant pointé à 13h50.

Le classement pris en compte est le dernier classement FIDE publié, soit celui du 1<sup>er</sup> février 2026.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge. Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

## Article 5 : Forfaits

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit :

Il n'y a pas de retard sanctionné. Tout joueur peut arriver à son échiquier dans la limite du temps qui lui est imparti par rapport à l'heure de lancement de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

On considérera **qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi**, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

## Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points selon le barème ci-dessous :

- Victoire : 1 point
- Partie nulle : 0,5 point
- Perte : 0 point

Dans le cas où une erreur dans la saisie des résultats aurait été commise, les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant la fin de la ronde suivante. Dans le cas contraire, le résultat sera rectifié après la fin du tournoi et le classement du tournoi ne pourra être rectifié.

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre suivant :

1- Buccholz Tronqué                  2- Performance                  3- Buccholz intégral

## Article 7 : Prix - récompenses

- Pas de prix en espèces.
- Les meilleurs joueurs ou meilleures joueuses recevront un trophée.

## Article 8 : Rappels

**Aucun téléphone ou équipement électronique n'est autorisé dans la salle de jeu.** Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs ou d'une des joueuses émet un son (sonnerie, alarme, vibrEUR), celui-ci ou celle-ci perd immédiatement la partie. Tout équipement électronique ou téléphone devra être rangé et éteint dans un sac.

Pendant la partie, un joueur ou une joueuse ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur ou une joueuse au trait n'est pas autorisé(e) à quitter la zone de jeu. Toute discussion et lecture suspecte doit être évitée.

Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit à l'organisateur, les joueurs et joueuses autorisent celui-ci à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de « blitzer » dans la salle de jeu.

**Engagement :** Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée dans la salle) et le code de l'éthique de la FIDE. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

## Article 11 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par :

Joëlle MOURGUES (C05005), AFO1

## Article 12 : Jury d'Appel

Le jury d'appel est constitué par la Commission d'Appels Sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

## Article 13

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu pour assurer le confort des joueurs.

## Article 14

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Signature de l'arbitre principal  
Joëlle MOURGUES

Signature de l'organisateur  
Arnaud MATRAND

A. Matrand

Cercle d'échecs  
Le Roi Soleil